

■ POUR VOUS INSCRIRE :

Session : 4 sessions par mois
Nous contacter pour la date de la prochaine session

Lieu de formation :

OBJECTIF EMPLOI OUEST
40 rue de Pontoise 95870 Bezons

Adressez votre demande d'inscription à

tcfbezons@gmail.com

01 77 37 68 96 / 07 67 78 46 19

Vous pouvez également vous inscrire directement sur notre site internet :

www.objectif-emploi.net

Délai d'accès à la passation :

2 jours ouvrés avant le démarrage

Vous êtes en situation de handicap ?

Site accessible au PSH - Pour toute question, merci de contacter par mail

Christelle Bricou :

administration@oeformations.fr

■ **SUPPORTS DE PASSATION :** Sur ordinateur

■ VALIDATION :

Certification enregistrée au registre spécifique RS6643 et délivrée par France Education International depuis le 31/05/2024

Vos résultats sont transmis au centre de passation dans un délai de 15 jours ouvrés à compter de la date de réception du matériel de session par France Éducation international. C'est le centre de passation qui doit vous remettre votre attestation TCF.

Délai de 20 jours entre deux passations du TCF IRN

Attestation individuelle **valable 2 ans**

Attention : un seul exemplaire de votre attestation sera délivré. Il est recommandé de conserver une copie de votre attestation

■ TARIF :

190 euros

Il ne sera procédé à aucun remboursement de votre inscription en cas d'absence sauf raisons médicales ou professionnelles justifiées par un document officiel.

PUBLIC ET PREREQUIS :

Le TCF IRN est destiné à toute personne de plus de 16 ans souhaitant valider son niveau de français pour :

- Une demande de nationalité française
- Une demande de carte de résident de longue durée
- Une demande de carte de séjour pluriannuelle
- Une validation de niveau A1 dans le cadre du parcours citoyen OFII

OBJECTIFS :

Le Test TCF IRN évalue le candidat sur une échelle de A1 à B2 du CECRL. L'attestation TCF obtenue pourra être mobilisée dans le cadre de plusieurs démarches :

- pour la signature du contrat d'intégration républicaine (CIR) de l'OFII
- A l'issue d'une formation linguistique obligatoire prescrite par l'OFII
- Dans le cadre de la demande de carte de résident (**niveau B1 global requis**), d'une carte de résident pluriannuelle (**niveau A2 global requis**) ou l'accès à la nationalité française (**niveau B2 global requis**) auprès de la préfecture

CONTENU DE L'EXAMEN :



Le TCF IRN évalue exclusivement les compétences linguistiques.

Le test dure 1h35 et comprend 4 épreuves obligatoires :

Compréhension orale : 20 minutes

25 questions à choix multiples

Compréhension écrite : 35 minutes

25 questions à choix multiples

Expression écrite : 30 minutes

3 exercices

Expression orale : 10 minutes

Epreuve en face à face avec l'examineur

Une photo sera obligatoirement prise par le centre le jour de la session

Centre agréé depuis 2020

793 TCF passés en 2025

42 sessions en 2025

